



La Ville de La Rochelle invite les citoyens à imaginer ensemble le devenir du Gabut à l'occasion de la concertation « Dessine-moi un Gabut ».

Les étapes de la concertation

Réunion de
lancement
14/12/2021
18h30-21h
Musée
Maritime

1^{er} atelier
citoyen
05/03/2022

2^{ème} atelier
citoyen
12/04/2022

3^{ème} atelier
citoyen
21/05/2022

Enquête du
14/12/2021 au
31/01/2022

Inauguration
de la
démarche
20/10/2021

Atelier socio-
professionnel
07/03/2022

Réunion de
restitution
09/2022

Arbitrage
définitif
fin 2022

Donnez votre avis et inscrivez-vous aux ateliers dès le 14 décembre 2021



dessinemoiungabut.larochelle.fr

Pour des renseignements complémentaires :

emmanuelle.espuche@lisode.com ; 09 84 49 40 96





Je veux donner mon avis, comment faire ?

- Réunions de lancement et de restitution (sans inscription) ;
 - Enquête en ligne ;
 - Trois ateliers citoyens ;
 - Atelier socio-professionnel*.
- } En flashant le QR Code
dessinemoiungabut.larochelle.fr

*Commerçants, chefs d'entreprises, organisateurs d'évènements au/à proximité du Gabut.

J'ai déjà exprimé un avis par le passé, qu'en est-il ?

Il s'agit à travers l'enquête d'**ouvrir un temps formel de consultation** et de rassembler les souhaits et craintes de chacun. Merci à ceux s'étant déjà exprimés de bien vouloir reformaliser leurs contributions via le questionnaire.

A quoi va servir mon avis ; quel est l'objectif des ateliers citoyens ?

Au-delà de la récolte de ces avis individuels, la Ville de La Rochelle lance **une réflexion collective** et vous invite à y prendre part. L'objectif est d'analyser lors des ateliers citoyens les résultats des questionnaires et de formuler des propositions collectives. Elles seront remises aux élus de la Ville en septembre 2022. Les élus s'engagent à apporter une réponse à ce travail d'ici la fin d'année 2022.

Comment fonctionnent les ateliers citoyens ?

L'inscription à ces ateliers d'une demi-journée est ouverte à toutes et tous, à la condition de **s'engager à participer aux 3 ateliers**. Ainsi, le même groupe de citoyens suit toutes les étapes afin de co-construire un projet collectif cohérent et abouti.

A noter : le groupe de citoyens sélectionnés sera composé d'un nombre limité de volontaires aux profils variés (âge, activité, lieu de vie...) afin de **réunir une diversité de points de vue**.

Puis-je participer si je ne suis pas rochelais ?

Tous les acteurs et usagers de l'agglomération rochelaise peuvent s'exprimer.

Et la suite ?

La présente concertation va durer jusqu'à la fin 2022. Pour l'été 2022, de façon transitoire, des animations estivales seront coordonnées par la Ville de La Rochelle.

Les propositions du groupe citoyen seront instruites pour vérifier leur faisabilité technique, juridique et économique. Parmi les propositions retenues, certaines pourront faire l'objet d'expérimentations **à partir de 2023**, d'autres nécessiteront sans doute le vote d'un budget, l'élaboration d'un cahier des charges et/ou des travaux à moyen et long terme.

Les temps proposés se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Port du masque et pass sanitaire obligatoires.